

Giuseppe Singarella - Ch. Du Flumez 12 - 1806 St.-Légier

Interpellation au conseil du 26 novembre 24 intitulée :

" Chemin des Osches : rétablir d'urgence les horaires d'éclairage pour garantir la sécurité avant qu'un drame ne survienne "

Madame La présidente, Mesdames et Messieurs les municipaux, chers membres du conseil communal.

Avec le retour de l'automne et l'arrivée des longues nuits hivernales, plusieurs de nos concitoyens m'ont récemment interpellé au sujet de la dangerosité du chemin des Osches. En effet, l'éclairage public s'y éteint dès 23 heures, plongeant les piétons dans une obscurité totale. Cette situation, en plus de générer un sentiment d'insécurité, augmente significativement le risque de collisions entre piétons et véhicules.

Pour rappel, cette route n'est desservie par aucun service public, elle est étroite et dépourvue de trottoir. Initialement, l'éclairage était programmé pour rester actif jusqu'à 30-45 minutes après l'arrivée du dernier train. Cependant, pour des raisons de réduction de la pollution lumineuse, son extinction a été avancée à environ 23 heures.

Cette question a déjà été soulevée lors d'un point divers au sein de notre conseil. Pourtant, le municipal concerné n'a, semble-t-il, pas jugé utile d'intervenir.

Par cette interpellation, et conscients des coûts que pourraient engendrer l'élargissement de la route ou la création d'un trottoir, **j'exhorte notre municipalité à agir immédiatement**. Il suffirait de modifier, sans attendre, le réglage actuel de l'éclairage pour revenir à l'état précédent et ainsi sécuriser ce cheminement.

Plutôt qu'une réponse écrite qui repousserait votre action aux calendes grecques. **Je demande, une intervention rapide et concrète**. Car ici, la question n'est pas de savoir *si* un accident grave va se produire, mais plutôt *quand*. **C'est pourquoi je refuse de porter la responsabilité d'être resté sourd aux appels de nos concitoyens**.

Je vous remercie pour l'attention portée à ce qui précède et reste dans l'attente de votre intervention.

Blonay-saint-Légier le 26 novembre 24

Giuseppe Singarella
Pour le Parti socialiste et Allié.e.s



Signature de Conseillère et conseillers qui appuient l'interpellation (au moins 5)

Nom

Prénom

Signature

HERRERO

CATHERINE



BRUNSWIG

MARION



Maurer

Tommasino



Quillet

Jeanne



Gullo-Off

Hansa



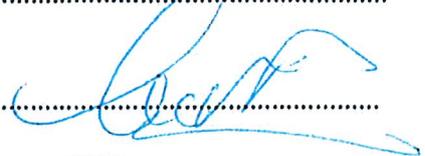
SALANON

Alain

Alain

Porelet

Michelle



BASS

JUDITH



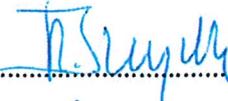
Chretien

Arnaud



Ingold

Rolf



SCHWAB

Alain



Kienet

Pascal



Charlier

Christophe





Maurer

